

# **Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat DE**

2025/0809(NLE) - 25/11/2025 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 411 voix pour, 206 contre et 25 abstentions, de rendre un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer **Daniel Caspary** membre de la Cour des comptes.

Par lettre du 24 octobre 2025, le Conseil a consulté le Parlement sur la nomination de Daniel Caspary à la fonction de membre de la Cour des comptes.

La commission du contrôle budgétaire du Parlement a évalué les qualifications du candidat proposé. Dans le cadre de cette évaluation, la commission a reçu du candidat un curriculum vitae ainsi que ses réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé. Elle a ensuite procédé à une audition du candidat, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.